

Tract-ctions

Sud Rail LYON

L'information syndicale de la Traction de Lyon

Novembre 2018

Elections Professionnelles

Du 16 au 22 novembre, les cheminots sont appelés à choisir leurs représentants au CSE. Il y a finalement très peu de moments où l'on demande l'avis des travailleurs du rail à la SNCF. Alors, ne boudons pas ce plaisir en laissant le champ libre à la direction.

Avec la mise en place d'une instance unique, le CSE, c'est une attaque frontale qui est menée contre le droit syndical et la représentation des cheminots. D'où l'importance de voter pour une OS qui vous consulte et défend vos droits.

Nous vivons un plein changement du chemin de fer. Ouverture à la concurrence, mise en place d'une convention collective, attaques des accords locaux, réforme des retraites, tâches supplémentaires aux ADC non reprises au dictionnaire des filières, volonté de mettre en place des trains automatisés... Autant d'attaques face auxquelles il faudra nous unir dans des syndicats forts, capables de nous défendre, de sauvegarder et de renforcer nos conditions de travail, de vie et de rémunération.

Même si les coups portés par la direction et le gouvernement à nos métiers ont pu entamé le moral de certains agents, les délégués SUD-Rail continueront à porter les valeurs du service public et de l'intérêt général.

SUD-Rail est majoritaire chez les ADC de Lyon depuis plusieurs années maintenant. Voter et faire voter SUD-Rail, c'est donner aux travailleurs du rail les moyens d'agir, de se défendre et d'améliorer au moment où certains voudraient tout brader.

SUD-Rail, c'est une équipe convaincue que le travail collectif permet d'appréhender les sujets de manière collégiale et avec plus d'efficacité, car à plusieurs nous sommes toujours plus forts.



SUD-Rail

En accordant votre confiance à SUD-Rail, vous savez que vous avez à vos côtés une équipe présente, dynamique, et au fait des différents types de lutte.

SUD-Rail, Le Bilan...

Comment nous fonctionnons ? Le plus important à nos yeux, c'est le **militantisme de terrain**. Que ce soit au cours des journées de service, en RHR, ou lors de nos permanences, nous sommes à votre écoute et recueillons vos questions et vos remarques. C'est bien en amont de la représentation en instance (DP, CHSCT et CER) que tout commence. En *réunion de section*, les adhérents débattent des sujets remontés et décident des orientations qui seront défendues par les délégués SUD-Rail. C'est la garantie d'un mandat exprimé par la base.

Pour nous, votre information et vos avis sont LA priorité. Notre travail est quotidien et ne se limite pas à des promesses de campagne électorale ou à faire du « sitting » dans les instances. SUD Rail considère sa liberté comme une force et n'accepte aucun compromis ou copinage avec la direction.

Depuis les élections de 2015, nous avons été à l'initiative du dépôt de nombreuses DCI, de préavis locaux et régionaux, de consultations ou de droits d'alerte. Nous nous impliquons dans l'animation des assemblées générales lors des grèves, garantissons l'affichage et la distribution d'une information objective et de comptes-rendus, répondons et vous aidons sur vos questions réglementaires, administratives, sanctions, difficultés de commandes, etc...

Vos délégués SUD-Rail participent aux commissions roulement et s'engagent, comme ils l'ont toujours fait, à revendiquer l'amélioration de vos conditions de travail, du montage des JS à l'équilibrage des grilles en lien avec les rythmes physiologiques ainsi qu'au respect des temps de parcours et du RH077, malgré les appétits grandissants de la direction pour la productivité.

Depuis peu, les DUT ont pour ordre de modifier les protocoles congés, seul point de stabilité pour organiser notre vie personnelle d'une année sur l'autre. SUD-Rail s'y est d'ores-et-déjà opposé et continuera avec vous !

Il en est de même pour les protocoles de commande et les accords locaux (RM en grille, GPT de 6J, etc).

SUD-Rail, ne pratique pas de syndicalisme sélectif et continuera de défendre tous les travailleurs, même s'ils sont moins nombreux voire « isolés » comme le personnel sédentaire et agents de maîtrise aux postes de GM.



Concernant le parcours pro, SUD-Rail revendique :

- ➡ La possibilité de décaler son accès à une école TGV sans être sortie définitivement du listing.
- ➡ La priorité d'accès aux écoles TB pour les CRML et CRTT.
- ➡ L'augmentation des passerelles CRTT vers CRML.
- ➡ SUD-Rail militer pour que chaque ADC ait la possibilité d'accéder au TGV. Mais cela ne doit pas être la seule alternative de fin de carrière. La Direction profite du parcours du combattant qu'elle a imposé dans le passé avec une autre OS, pour continuer à dégrader les roulements et augmenter la productivité.

Pourquoi Sud-Rail ?

Voter SUD-Rail et pourquoi ne pas venir renforcer notre collectif en adhérant à notre OS ? Face aux sombres enjeux qui arrivent, notamment l'écriture d'une convention collective ferroviaire à minima, se syndiquer à SUD-Rail, c'est être informé, mais surtout décider ensemble, en réunion de section, des actions à mener sur les nombreux dossiers et attaques qui concernent nos métiers. Lors d'un conflit, que les enjeux soient locaux ou nationaux, à SUD-Rail, chaque cheminot se détermine personnellement en assemblée générale... Pas d'AG avant l'AG.

Il faut renforcer le syndicalisme de terrain. De plus en plus sollicité, nous devons fortifier et enrichir notre outil syndical, par la réflexion et la détermination des travailleurs à défendre leurs intérêts.

SUD Rail propose une assistance aux stagiaires et des formations aux agents désireux d'en savoir plus sur leurs droits ou sur différentes thématiques SNCF, sans contrepartie car nous préférons des cheminots qui nous rejoignent parce qu'ils soutiennent notre travail plutôt que des cheminots qui se sentent forcer de prendre une carte.

D'autres cherchent à appâter par leurs produits dérivés, ce n'est pas notre vision du syndicalisme et nous ne finançons pas, avec le budget du CE, des stylos, bonbons, dans le cadre de nos campagnes.

Nous sommes présents à vos cotés tout au long de notre mandat.

Mon bulletin de vote sert à quoi ?

En votant SUD-Rail, vous votez pour des militants de terrain :

- ➡ Qui proposent des formations aux agents.
- ➡ Qui défendent tous les cheminots et les consultent en toute transparence.
- ➡ Qui vous diffusent des comptes rendus des réunions d'instance.
- ➡ Qui n'hésitent pas à aller en justice : EAS, D2I, RP doubles, etc.
- ➡ Qui mettent à disposition des cheminots leurs moyens de contestation.
- ➡ Qui répondent à vos questions, les font remonter à la direction.

Préparez-vous à l'offensive !

Du 16 au 22 novembre 2018,

la mobilisation commence par le vote SUD-Rail.

En votant SUD-Rail, vous enverrez un signal très clair à la direction.



CRML

Depuis plusieurs années, on s'aperçoit que la direction projette un avenir plus qu'incertain pour les CRML. Cette dernière rêve de faire assurer toutes les évos par les TB ou en autorisant les remiseurs dégareurs sur RFN. C'est d'ailleurs ce qui a été fait dans d'autres régions et ce qui est en projet sur notre région avec l'arrivée du Leman Express. Dans les derniers documents présentés, il est écrit que la direction souhaite que ceux-ci assurent des évos du futur atelier à la gare en cas d'aléas. Avec l'augmentation des OUIGO sur le territoire et surtout le dogme de ses dirigeants à ne pas faire assurer les évos par les CRML, c'est de moins en moins de charge qui leur est attribuée.

SUD-Rail a été aux cotés des CRML quand ils se sont mobilisés en refusant d'intégrer l'ESV NFL. Ce combat a permis de les maintenir dans un établissement traction car, pour notre OS, ils sont des ADC à part entière et n'ont donc rien à faire dans un ESV. Si la bataille a été gagnée, nous sommes conscients que les CRML sont toujours dans le collimateur de certains dirigeants. Aujourd'hui, avec la création de l'ET TGV SE, des réflexions sont en cours pour éventuellement séparer les CRML TER et TGV. Il en est de même avec les accords TA que certains rêvent de dénoncer.

Les CRML peuvent compter sur SUD-Rail pour être à leurs cotés et les représenter.

Création ET TGV SE

L'établissement TGV SE a été créé le 1^{er} septembre 18. SUD-Rail a été la seule OS qui a réellement essayé de combattre ce projet qui n'a qu'un seul but : préparer l'ouverture à la concurrence.

Nous avons aujourd'hui les ADC du FRET, du TER et de Voyages, séparés par activité. Tout est prêt pour transférer les ADC du TER dans d'autres entreprises ferroviaires, si l'une d'elle emporte un appel d'offre. Pour le FRET, c'est la filialisation qui est annoncée. Concernant le TGV, on est en « open access », c'est-à-dire que chaque entreprise ferroviaire pourra acheter son sillon pour concurrencer la SNCF. Ce sera donc de moins en moins de charge. Aussi, nos dirigeants travaillent déjà par « produits » (INOUI, OUIGO, LYRIA, etc.), facilitant ainsi leur future filialisation.

Les cheminots de Scaronne sont donc aujourd'hui dans un « méga » établissement traction TGV qui reprend presque tout le quart Sud Est. La direction de l'établissement souhaiterait intégrer les UP de Paris Charolais et Bercy ainsi que les roulements TGV de Nice, Chambéry, Grenoble et St Etienne dans le futur établissement courant 2019.

Comme cela ne suffisait pas, l'ET TGV SE est intégré dans le CSE axe TGV SE, instance où les élus en forte diminution devront représenter à la fois leurs collègues des 4 ESV Voyages (contrôle, vente, escale), de 2 technicentres, du siège et des UP tractions ! C'est une vaste mission. SUD-Rail en montant ses listes a fait attention à ce que les tractionnaires soient bien représentés et défendus.

SUD-Rail s'engage à continuer à vous faire des comptes rendus, à vous consulter et à construire une mobilisation si nécessaire. Nous n'avons pas de gadgets ou fausses promesses à vous faire mais présentons nos candidats comme de réels défenseurs de vos conditions de travail et salaire. Les résultats des élections permettront aussi de déterminer les représentants de proximité dans les UP et la représentativité qui permet de déposer des DCI et préavis.

Contractuels, Même Travail / Même Droits

Pour les agents soumis au RH 0254, les démarches ressemblent souvent à un parcours du combattant, les contraintes administratives étant plus compliquées du fait de leurs « contrats de travail » particulier, entre réglementation SNCF et droit privé. SUD-Rail défend TOUS les cheminots, qu'ils soient au statut ou contractuels !

Nous défendons également leur rémunération. En effet, les agents ADC contractuels sont à l'annexe C, donc ils ne sont pas soumis à l'exercice annuel de notation. Il est donc particulièrement compliqué de suivre leur évolution salariale et de faire respecter l'ancienneté. C'est l'une des tâches auxquelles nous essayons de nous astreindre.

SUD-Rail a toujours été aux côtés des contractuels, la victoire judiciaire des « Chibanis » démontre encore une fois que la SNCF est en dehors des clous.

Pour l'embauche au Statut, la clause de nationalité n'a plus lieu d'être et celle de l'âge est obsolète suite aux différentes contre-réformes des retraites.

Depuis sa création, SUD-Rail a mené des luttes auprès de ces travailleurs afin qu'ils soient rétablis dans leurs droits, revendiquant depuis toujours, l'abolition de la « clause de nationalité » responsable de ces discriminations.

SUD-Rail est signataire de l'accord de prévoyance des agents contractuels. En décembre 2015, ce régime fut excédentaire de plus de 30 millions d'euros. Là où certains voulaient continuer à accumuler de l'argent, nous avons joué de tout notre poids afin que cet argent serve à baisser les cotisations prévoyance des agents contractuels. En ce sens, nous avons négocié un avenant à l'accord, qui fait baisser la cotisation de 6 euros par mois (72 euros/an) en moyenne pour une durée de 4 ans à partir de février 2017. Cette baisse de cotisation est évidemment à prestation constante.

CRTT

Depuis le début, les militants SUD-Rail sont aux côtés des CRTT que ce soit sur le terrain, dans les instances, lors d'entretiens disciplinaires ou de reclassement.

Régulièrement les militants SUD-Rail interviennent pour le respect du titre 2 du RH077 et les conditions de travail (roulement, programme semestriel).

SUD-Rail a toujours dénoncé les conséquences de la « primette » sur la NRO qui est basée sur la productivité et qui est néfaste pour la sécurité et pour les conditions de travail. Si la mise en place de cette prime a permis d'un peu augmenter les salaires, on est bien loin d'un salaire d'ADC décent. En dégageant un budget pour cette prime à la performance, la direction a une nouvelle fois montré qu'elle n'est intéressée que par la productivité et la régularité. **Nous militons pour une vraie augmentation salariale des CRTT.**

Le site de l'Arbresle étant cloisonné, il est devenu un véritable laboratoire pour l'activité TER (métier CRTT sur lignes 100 % RFN, EAS, Titre 2, PMJT, etc.). Avec la clause indiquée dans la nouvelle convention TER, nous voyons bien que la région AURA veut expérimenter l'ouverture à la concurrence sur l'Ouest Lyonnais.

SUD-Rail se battra pour empêcher le transfert des CRTT.

LE CSE, KESAKO ?

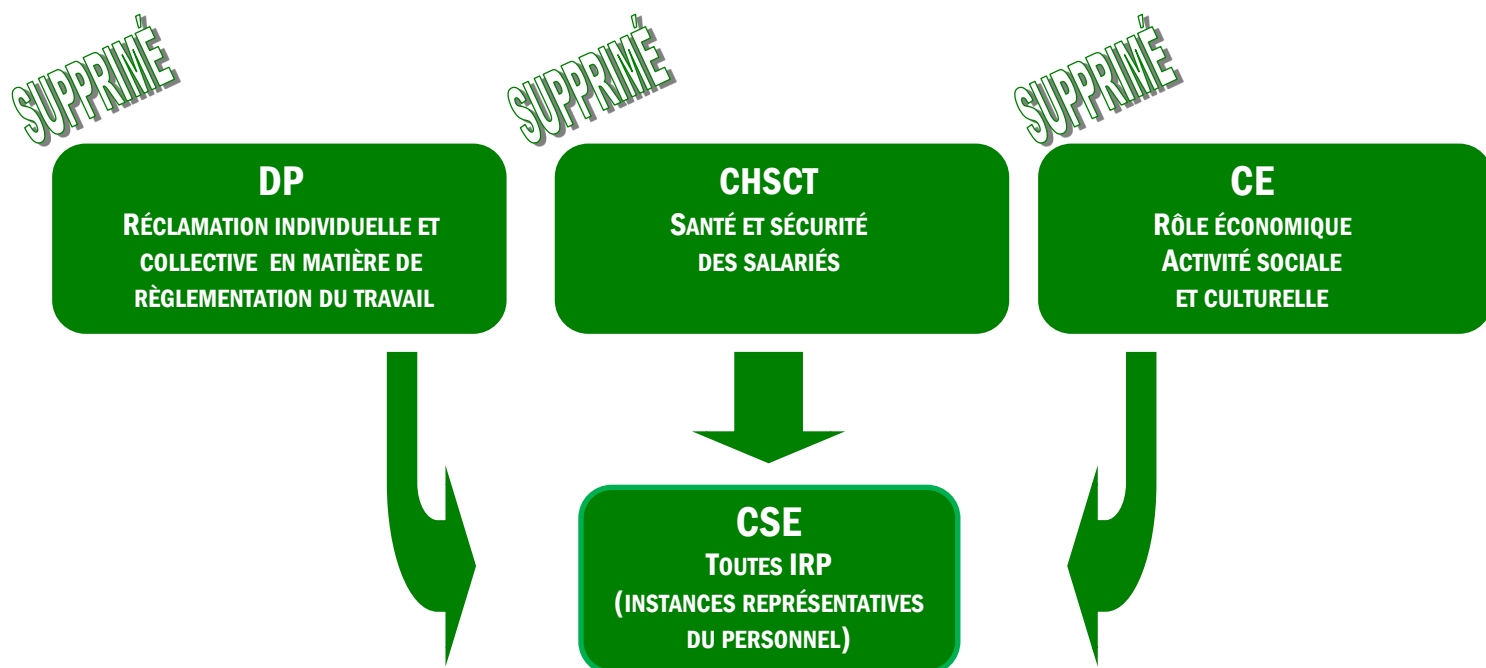
C'est quoi le CSE ?

Nous avons l'habitude de voter pour les DP et CE, avec désignation dans un second temps pour les membres CHSCT. Entre temps, Macron est passé par là et a décidé d'affaiblir le droit syndical en diminuant le nombre d'instances et de représentant-e-s du personnel :

⇒ Aujourd'hui : 6000 délégué-e-s CE, DP et CHSCT, demain 800 délégué-e-s.

⇒ Aujourd'hui : 800 instances CE, DP et CHSCT, demain 33 CSE.

Sur la DT TER AURA et l'ET TGV SE, nous sommes concernés par deux CSE. Les élus ne siègeront plus dans la même instance, mais dans des CSE multi-métiers. Les représentants SUD-Rail s'engagent à continuer à travailler ensemble sur les sujets tractions de toutes les UP.



Désormais, il n'y aura plus qu'une seule instance qui s'appellera le CSE (Comité Sociale et Economique) et qui aura toutes les prérogatives des anciennes instances (DP, CHSCT, CE).

Qui peut voter ?

Tous les agents âgés d'au moins 16 ans et travaillant depuis au moins 3 mois dans l'entreprise, apprentis et stagiaires compris.

Vous allez donc élire vos représentants et cela aura aussi une influence sur le futur nombre de *représentants de proximité* (RPX) attribué aux organisations syndicales. Un seul vote, c'est une nouveauté, en effet vous allez devoir voter pour une liste multi-métiers, pour des collègues que vous ne connaissez pas forcément.

Pourtant, dans le contexte actuel, il est très important de voter pour SUD-Rail, afin d'envoyer un message fort au gouvernement et à la direction SNCF, en donnant une réelle légitimité aux futurs représentants des cheminots.

COMMENT VOTER ?

Vous pourrez voter du 16 novembre 10h00 au 22 novembre 17h00 depuis :

- ⇒ l'une des bornes mises à disposition dans les UP.
- ⇒ un ordinateur, une tablette ou un smartphone, qu'ils soient professionnels ou personnels, en saisissant directement l'adresse: www.jevoteenligne.fr/sncf2018

Vous devrez être **en possession de votre identifiant et de votre code confidentiel** qui vous seront envoyés le 12 novembre 2018 par courrier postal à votre domicile.



2 Place aux Etoiles
93200 Saint-Denis

Le 12 novembre 2018

Madame, Monsieur,

Mme Monsieur TEST CADRAGE
8 rue Louis ARMAND
92000 ASNIERES SUR SEINE

Vous êtes invité(e) à élire prochainement les membres du Comité Social et Economique.

Pour voter par voie électronique, il conviendra de vous connecter à l'adresse suivante :
www.jevoteenligne.fr/sncf2018

Vous devrez vous munir de votre identifiant et de votre code confidentiel, à usage unique, indiqués ci-dessous.

**Le vote sera ouvert à compter du vendredi 16 novembre 2018 à 10h00,
jusqu'au jeudi 22 novembre 2018 à 17h00.**

Pendant cette période, vous pourrez voter 24h/24h via smartphone, PC, Tablette.

Comment voter par internet ?

1°) Connectez-vous sur le site www.jevoteenligne.fr/sncf2018 (sans passer par Google ou un autre moteur de recherche).

2°) Saisissez :
• votre identifiant de vote (voir ci-contre),
• votre date de naissance
et cliquez sur « CONTINUER ».

3°) Choisissez le vote à réaliser en cliquant sur « CONTINUER ».

4°) Exprimez votre choix de vote en cochant la liste de votre choix et cliquez sur « CONTINUER ».

5°) Saisissez votre code confidentiel (voir ci-contre) et cliquez sur « VOTER ».

6°) Renouvelez les étapes 3 à 5 tant qu'il vous reste des votes à réaliser.

Vous pouvez vous envoyer par email votre accusé de réception.

Elections Professionnelles 2018

Identifiant de vote : **1234567890**
Code Confidentiel : **XXXXXXXX**

Une cellule d'assistance est mise à votre disposition, pour cela vous pouvez contacter le
0800 XXX XXX (appel gratuit) du lundi au dimanche de 8h à 19h.

Nous souhaitons que ces élections par vote électronique soient un réel succès.

Comptant sur votre participation, nous vous prions, d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos considérations distinguées.

La Direction des Ressources Humaines

Une fois connecté au site, vous devrez entrer **votre identifiant** et **votre date de naissance**. Vous aurez un vote titulaire et un vote suppléant à réaliser. Pour chaque vote, vous devrez valider en saisissant votre code confidentiel. Vous aurez la possibilité d'obtenir un accusé envoyé par courriel. Par défaut, c'est votre e-mail professionnel qui sera indiqué mais il vous sera possible de saisir une autre adresse.

Si vous ne recevez pas le courrier postal, une fois connecté au site vous pourrez faire le choix de recevoir de nouveaux codes de vote. Vous aurez ensuite le choix de recevoir vos codes par mail sur votre boîte Pro ou SMS au numéro de téléphone qui est déclaré à l'agence famille. Attention cette procédure annulera vos anciens codes.

En cas de problème ou de question n'hésitez pas à contacter le syndicat :



04 78 38 15 08



sudraillyon@gmail.com

Listes CSE Sud-Rail

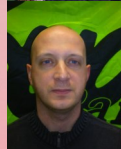
Titulaires

Suppléants

CSE TER AURA



Sandy
CONIN
(LPR)



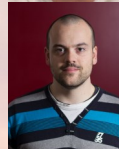
Jean-François
ROGEON
(LYD)



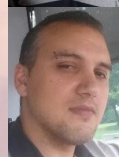
Sylvain
NOIRET
(POR)



Nicolas
POSSICH
(LYD)



Jonathan
SORNETTE-FRANCHI
(LPR)



Michel
GRACANIN
(LBL)

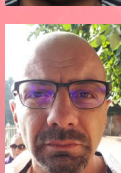
CSE TGV SE



Frederik
MALLET
(LYS)



Xavier
SANLAVILLE
(LYS)



Xavier
MAGNOULOUX
(LYS)



Xavier
DAVID
(LYS)

MAITRISE



Laurent
MERCIER
(LYS)

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018



**Pour l'avenir
des
cheminot/e/s**



DU 16 AU 22 NOVEMBRE VOTEZ

Fédération des syndicats de travailleurs du rail www.sudrail.fr

Sud-Rail